L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 24 AVRIL 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 81, rue de Chartres, et No. 18, rue de Camp

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 24 AVRIL 1848.

CONGRÈS.

Depuis la publication de notre dernier numéro, nous avons reçu les séances du Congrès du 12, 13 et 14 courant.

SÉNAT, 13 avril.—M. Downs présente une résolution enjoignant au secrétaire du trésor de fournir un état des sucres importés aux Etats-Unis durant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin 1847, et pour la dernière année qui s'est terminée le 31 mars 1848.

Le Sénat, après quelques discussions peu importantes, continue à délibérer sur le bill relatif aux réclamations [illegible]. Le débat dure plusieurs heures, puis le sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Horace Mann, du Massachusetts, successeur de feu J. Q. Adams, se présente à la Chambre, prête le serment d'usage, et va occuper son siége.

M. Tallmadge introduit un bill pour établir une succursale de la Monnaie dans l'état de New-York.

M. Smith, de l'Indiana, introduit un bill pour l'admission du Wisconsin dans l'Union.

La Chambre délibère ensuite sur la question des élections contestées, les candidats rivaux [illegible], MM. Jackson et Monroe. [illegible] jusqu'au moment de l'ajournement.

SÉNAT, 14 avril.—Le Sénat vote à une grande majorité le bill relatif à l'amélioration de [illegible] et du Cumberland.

Le bill pour venir en aide aux héritiers [illegible] du commodore Elliott est discuté longuement, puis indéfiniment ajourné. D'autres bills d'un intérêt local sont pris en considération, et [illegible] le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Discussion des élections contestées jusqu'au moment de l'ajournement.

SÉNAT, 15 avril.—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Palfrey demande la permission d'entrer dans quelques explications personnelles. L'ayant obtenue, il interpelle M. Johnson et lui demande s'il avait eu l'intention d'insulter sa famille en lui adressant [illegible] questions assez extraordinaires.

M. Johnson répond qu'il n'avait aucune intention semblable.

M. Coleman, rapporteur du comité des terres [illegible] un bill sur les [illegible] aux soldats.

Sur motion de M. Rockwell, le reste de la séance est consacré à délibérer en comité général sur un certain nombre de bills d'un intérêt [illegible].

[illegible]—La maison Fox et Livingston, de New-York, [illegible] de se déclarer en [illegible] depuis quelque [illegible] commerce. La [illegible] de nombreuses [illegible] a été victime de [illegible] pays. Les journaux [illegible] honorables [illegible] forcée de suspendre [illegible].

MEXIQUE.

[illegible]

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

WASHINGTON, 14 avril 1848.

La lettre de M. Clay, sur la présidence, est devenue le sujet de tous les entretiens. Il aurait peut-être mieux fait de fermer l'oreille aux conseils de quelques-uns de ses amis. Mais il ne peut plus reculer. Le manifeste est digne sans doute de celui qui l'a signé. M. Clay s'engage à soutenir l'élu de la Convention.

La prudence exige maintenant que nous nommions des délégués d'un patriotisme éprouvé et d'une raison éclairée. Qu'ils se réunissent ensuite sans avoir pris d'engagement préalable, qu'ils discutent les titres et les chances des candidats, et qu'ils en désignent un qui puisse assurer le triomphe du parti. Si le choix de la Convention tombe sur le général Taylor, sur le juge McLean, sur M. Mangum, sur le général Scott ou tout autre individu, M. Clay se son mettra au verdict national et travaillera pour le succès de notre parti.

Le comité spécial, chargé d'examiner le projet de M. Asa Whitney, est décidé à rapporter un bill accordant au pétitionnaire, qui s'engagera à construire un chemin de fer entre le lac Michigan et l'Océan Pacifique, une étendue de terre de soixante milles de largeur des deux côtés dudit chemin. Si la question peut être portée devant la Chambre, il est probable qu'elle reçoive une solution favorable; mais tant de mesures sont déjà sur le tapis que je ne pense pas qu'on l'évoque durant le cours de cette session. Au Sénat la mesure rencontrera une vive opposition.

Les émissaires de M. Polk affectent de se réjouir de la résolution prise par M. Clay, relativement à la présidence. Ils maintiennent que c'est ce qui pouvait arriver de plus heureux pour le titulaire actuel. Nous pourrions également nous féliciter de la désignation de M. Polk comme candidat à la future présidence. Il a suivi scrupuleusement le programme de la convention de 1844, excepté dans la question de l'Oregon et quelques autres; il a mis toute son énergie au service de ses intérêts et de ceux de son parti; il a été tour à tour dictateur et esclave, &c. Il a donc des droits incontestables à une nouvelle candidature. N'a-t-il pas sacrifié son pays! N'a-t-il pas dépensé les millions du trésor national? N'a-t-il pas fait verser le sang de vingt mille soldats américains? Le pays sait maintenant ce qu'est M. James K. Polk. Et maintenant qu'il brigue de nouveau les suffrages populaires!

Les locofocos ont voulu hier soir s'approprier tout le mérite d'une démonstration en l'honneur de la révolution française. Ils ont complètement échoué. La manifestation n'avait aucun caractère; peu de personnes y assistaient et les harangues ont été en général assez plates. M. Foote a fait un discours comme il en fait souvent. M. Thompson a lu une rhapsodie. M. Grand, qui est de tous les partis, a pris ensuite la parole. M. Ritchie a proposé de chanter la *Marseillaise*, on n'a pas pris garde à son invitation. Le cortége s'étant formé a parcouru la grande promenade et s'est rendu ensuite à la Maison Blanche pour saluer le président. Celui-ci a gracieusement condescendu à se montrer à ses féaux sujets. Puis la procession s'est dissoute après que plusieurs démocrates se fussent livrés à un excentrique pugilat. On a improuvé généralement cette manifestation *d'un parti*, voilà pourquoi elle a été si triste.

L'affaire des élections contestées se poursuit à la Chambre des Représentans. Les deux Chambres, du reste, délibèrent sur des bills d'un intérêt purement local. H.

HAVANE.—Le brick *Salvadora*, arrivé de la Havane, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 15 du courant. Une grande revue de la garnison a eu lieu le 10.

AMÉRIQUE DU SUD.—Les journaux de New-York renferment des avis de Rio Janeiro jusqu'au 7 mars. Les nouvelles politiques sont à peu près nulles.

La frégate à vapeur française *Magellan*, est arrivée le 1 mars à Rio Janeiro, avec le baron Gros, envoyé à Buenos Ayres. Cet ambassadeur doit se diriger immédiatement avec M. Gore, chargé d'affaires d'Angleterre, sur les bords de la Plata, dans l'espoir de résoudre enfin la question pendante. On croit que le gouvernement brésilien joindra ses efforts à ceux des représentans de la France et de l'Angleterre.

NOUVELLE GRENADE.—Les avis les plus récents de la Nouvelle-Grenade sont renfermés dans quelques feuilles du Nord. Aux dernières dates, le Congrès siégeait à Bogota et discutait des mesures d'utilité publique. On parlait surtout de tracer de grandes routes qui viendraient toutes aboutir à Bogota. On avait appris la nouvelle des événemens de Caracas, mais l'agitation qui régnait dans le Venezuela n'avait aucunement altéré la profonde tranquillité de la Nouvelle Grenade. Dans son message aux Chambres du Congrès, le président trace le pays sur sa prospérité toujours croissante. Ce document est très concis; il y est question en passant du chemin de fer qui doit traverser l'isthme de Panama. Les recettes de la république dans le courant de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 août 1847, se sont élevées à $2,218,920 16, et les dépenses pour la même période en $2,045,416 75.

Chronique Locale.

ARRANGEMENTS POUR LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL SCOTT.—Le comité conjoint des trois Municipalités s'est réuni et a formé les sous-comités suivants: Pour la réception, le logement et la musique, MM. Gupel, Peters et Solomon; —Pour l'arc de triomphe, le salut et le steamer, MM. Stockton, McNeil et Duncan;—Pour le banquet, MM. Renshaw, Landers et Barthe.

C'est M. Crossman, le maire de la ville, qui prendra la parole pour féliciter officiellement le général. Le colonel Labuzan a été nommé Grand Marshall, et le programme des cérémonies sera aussi brillant que celui de la réception du général Taylor.

LE BUREAU DE SANTÉ.—Le nouveau Bureau de Santé, organisé conformément à la dernière loi, s'est réuni samedi dernier. On s'est principalement occupé à préciser les devoirs du secrétaire, puis on s'est ajourné au samedi suivant.

DISPARITION MYSTÉRIEUSE.—Un des négocians les plus respectables et les plus justement estimés de notre ville a disparu depuis samedi dernier. Ce jour là il sortit de chez lui en proie à une profonde douleur, et il n'a plus reparu. On craint qu'il ne se soit porté à quelque acte de violence sur sa propre personne. Il spéculait dans les cotons et il avait subi récemment des pertes énormes. Il en aura été probablement affecté de manière à perdre momentanément la raison.

PRÉVENTION DE MEURTRE.—Nous avons publié, il y a quelques jours, le résultat d'une enquête tenue par le coroner sur le corps d'un esclave nommé Adams, appartenant à M. Alphonse Canois. Il avait été constaté que cet esclave avait reçu un coup de fusil à Tunisburg, village un peu au-dessus d'Algiers, et qu'il était mort des suites de ses blessures. Samedi dernier, M. Norbert Trepagnier, officier du shérif, a arrêté François Fortin, homme de couleur, sous prévention d'avoir tiré le coup de fusil.

VOL AVEC EFFRACTION.—De hardis filous se sont introduits, pendant la nuit de vendredi dernier, dans une maison de commerce située sur la rue Commune, et ont enlevé des tiroirs environ quatre ou cinq cents piastres. Le lendemain matin, rien n'indiquait ce coup de main; les portes étaient fermées, et tout dans l'intérieur était dans l'ordre accoutumé. Ce ne fut qu'à l'aspect des tiroirs vides qu'on s'est aperçu de la chose. On pense généralement que ce vol a dû être commis par des gens auxquels les habitudes n'étaient pas inconnues. La police ne ferait pas mal d'ouvrir les yeux sur les malfaiteurs dont la Nouvelle-Orléans pullule depuis quelque temps.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Cette Cour a rendu quelques sentences dans la matinée de samedi. Henry Maillard, coupable d'homicide, a été condamné à 14 ans de pénitentiaire. Avant le prononcé de cette sentence, le prisonnier adressa à la Cour une remarquable allocution qui fit impression sur l'auditoire. Thomas B. Hoit, coupable de vol, a été condamné à six mois de prison. Sarah Ross, coupable de vol, à trois mois; et Jno. Reynolds, coupable de vol, à trois mois aussi. M. John Norwood, pour assaut et batterie, a été ensuite condamné à un mois de prison.

L'affaire de H. Lahon, pour homicide, sera appelée ce matin.

ACCIDENT.—William Morris, maître d'équipage du brick *Richards*, est tombé au fleuve dans la matinée de samedi et s'est noyé. Le défunt était sujet à de subites crises; on suppose que c'est dans un accès qu'il est tombé à l'eau. On a retrouvé le corps.

Un journal de cette ville publie déjà les *Lettres d'un Idéologue*; voici maintenant des *Lettres d'un Visionnaire*. Il n'y en a que deux; la seconde paraîtra demain. Derrière ces pseudonymes nuageux se cache une raison solide et une saine appréciation des événemens. Les deux lettres de notre correspondant roulent sur la révolution française: nous y appelons l'attention de nos lecteurs.

LETTRES D'UN VISIONNAIRE.

Messieurs,

Je ne sais si le nom de visionnaire sonnera bien aux oreilles de vos lecteurs; dans notre siècle d'incrédulité on ne croit plus à rien et l'homme, abandonnant ses [illegible] [illegible] retourne fatalement au culte du veau d'or. Pour le faire sortir de cette voie de perdition, il lui faudrait un nouveau Moïse, mais le moyen qu'il apparaisse à des peuples qui [illegible] législateur des hommes et [illegible] visionnaire. Vous [illegible] cependant les [illegible] [illegible] les deux extrémités [illegible] l'apparition de Dieu à Moïse [illegible] celle de la nymphe Egérie à Numa [illegible] lisez le *Traité de divination*, par Cicéron, esprit fort des temps romains, [illegible] le récit d'une foule de visions [illegible] homme raconte avec la naïveté et [illegible] d'Hérodote; témoin celle des deux serpents qui apparaissent à Tibérius Gracchus, la consultation des aruspices à ce sujet, leur réponse et la réalisation de leur pronostic; témoin encore le songe que conte la vestale d'Ennius, celui de Tarquin le Superbe assistant au combat de deux béliers furieux, celui de Cyrus croyant voir le soleil à ses pieds et étendant trois fois, mais en vain, la main pour le saisir. Les mages interrogés sur ce phénomène, répondent que cette triple tentative, pour saisir le soleil, présage que Cyrus régnera trente ans, et leur prédiction se réalise en effet. Une vision bien plus curieuse, que rapporte notre auteur, est celle-ci:

Deux Arcadiens liés d'amitié faisaient route ensemble, ils arrivent à Mégare, l'un descend chez un de ses amis, l'autre dans une hôtellerie. Tous deux s'étant couchés, après souper, celui qui logeait chez son ami voit en songe son compagnon de voyage implorer son secours contre l'hôtelier qui voulait le tuer. Effrayé par ce songe, il se lève d'abord, puis s'étant rassuré, il se recouche et s'endort de nouveau. La même vision lui apparaît et le fantôme le conjure de venger sa mort puisqu'il n'a pas voulu défendre sa vie. Il raconte qu'il a été assassiné par son hôte, que son corps a été jeté dans un chariot et recouvert de fumier. Il le prie de se trouver de grand matin à la porte de la ville avant que le chariot ne sorte; frappé de ce nouveau songe, l'autre se rend de bonne heure à la porte et demande au bouvier ce qu'il y a dans le chariot. Le conducteur effrayé s'enfuit, on découvre le cadavre et bientôt l'aubergiste est convaincu et puni.

Je pourrais multiplier ces citations à l'infini, mais en voilà, je pense, assez pour convaincre les incrédules de la réalité des visions; si dans le nombre de vos lecteurs il se trouvait un saint Thomas, je le renvoie à l'étude du magnétisme qui lui donnera peut-être la clef de ce phénomène incompréhensible jusqu'alors.

Maintenant que j'ai pris mes précautions oratoires, permettez, Messieurs, que je vous fasse à l'oreille une confidence, qui vous fera peut-être rire, malgré l'autorité de Cicéron et la mienne; cette confidence, c'est que j'ai eu des visions, oui, je le répète, des visions que j'ai vues.... j'allais dire de mes yeux, mais c'est une erreur, car mes yeux étaient fermés, et d'ailleurs depuis le don de clairvoyance octroyé par les Mesmériens, l'œil, on le sait, n'est plus qu'un organe de luxe. Or, voici ma première vision, je vais vous la conter sans vergogne, publiez la de même si vous l'osez.

Le 22 février j'étais allé m'asseoir sur les bords de la mer pour livrer mes oreilles à la sauvage harmonie de ses flots, et pour respirer les suaves parfums que ravit en passant aux forêts vierges d'alentour la brise, cette messagère invisible chargée de porter aux fleurs le pollen qui doit les féconder. L'Aurore s'annonçait par de larges rubans de pourpre, dont elle sillonnait l'horizon azuré, prenant rapidement les proportions d'un vaste incendie qui embrasait l'Orient. Le soleil vivifiant montra bientôt son front radiant au-dessus des eaux, et son image reflétée par la mer onduleuse renvoyait au trône de la majesté divine un océan de lumière insuffisant encore pour éclairer à proportions infinies. Ici une suspension à la voûte des cieux semblait, comme une enquête, s'être oubliée à s'admirer dans le vaste miroir des eaux, et mariait dans les flots sa couleur virginale à la couleur plébéienne du soleil.

Des voiles blanches apparaissaient dans le lointain, se découpant sur un fond d'azur et m'annonçaient l'arrivée de nouveaux frères, pauvres exilés fuyant peut-être les caveaux étroits de la monarchie pour venir s'asseoir au vaste banquet de la république. Des oiseaux chassés sans doute au large par les vents et égarés dans les ténèbres de la nuit revenaient fatigués vers la terre, cherchant comme la colombe de l'arche une branche pour se poser. Les poissons eux-mêmes jaloux de saluer l'astre du jour qui venait éclairer leur proie, sillonnaient avec la rapidité de la flèche les eaux paisibles du Golfe, et bondissaient au-dessus de leur niveau. Ce spectacle sublime, accablant mon esprit par la force des émotions, je sentis la vie s'échapper insensiblement de mon cœur et le monde entier devint inaccessible à mes sens.

Tout à coup un bruit se fait entendre, mes regards se dirigent vers le lieu d'où il était parti, et j'aperçois dans le vague de l'hallucination un peuple innombrable qui se mouvait comme une mer agitée. Les visages étaient inquiets, les yeux brillants de colère, hommes, femmes, enfants, tous se précipitaient vers le forum au cri de *Vive la liberté!* Des visages hâves, sinistres, inconnus jusqu'alors se montraient dans les rues et s'épanouissaient aux rayons bienfaisants d'un soleil qui n'avait jamais visité les souterrains humides où ces pâles victimes d'un pouvoir tyrannique cachaient leur misère et leurs souffrances. Comme on voit d'un grand fleuve se détacher [illegible] nombreux qui, par des chemins différents vont tous mêler leurs eaux aux flots de l'Océan, ainsi l'on voyait se détacher de la foule sainte des groupes nombreux qui par des voies diverses allaient porter leur enthousiasme et leur sang au temple de la liberté. Tout à coup le canon gronde, des balles sifflent dans l'air, des montagnes de pierre se dressent dans les rues, des cris furieux retentissent aux oreilles, des flots de sang jaillissent de nobles cœurs percés par les balles des vils satellites de la tyrannie et la terre indignée rejette comme une tache indélébile ce sang par des martyrs sur le front des libertinnes. Longtemps le peuple soutient une lutte acharnée, des victimes tombent de toutes parts, remplacées aussitôt par de nouveaux héros, des enfants même marchent au feu la poitrine découverte et tombent percés de mitrailles, jeunes pionniers de la liberté passant pour moissonner des lauriers par leur mère au sein de Dieu. Cependant le tumulte s'apaise, le canon ne fait plus entendre son tonnerre qu'à de longs intervalles, au bruit de la fusillade succèdent de longs gémissements perdus jusqu'alors dans le vacarme général, des hommes couverts de poudre et de sang s'embrassent avec attendrissement, d'autres étendus sur le pavé, trempent leurs doigts dans le sang qui s'échappe de leurs plaies pour tracer sur la pierre le nom de LIBERTÉ, et tentent un dernier effort pour se redresser mourants en souriant à la république naissante. Soudain un cri se fait entendre, *Victoire au peuple*, et la foule électrisée le répète de proche en proche, ce cri traverse l'Europe en tout sens et va faire trembler sur leurs trônes les despotes engourdis dans les replis voluptueux de la pourpre royale. Le peuple alors se porte en foule vers la demeure royale et s'écarte silencieusement pour laisser passer le chef des libertiides, dernier anneau de cette longue chaîne de rois qui ont régné tour à tour sur la France et qui presque tous avaient cherché à escamoter à leur profit la souveraineté populaire. Il traversa morne et abattu cette multitude immense en proie à la tourmente des passions, mais assez forte pour être modérée, assez généreuse pour accorder la liberté à celui qui lui préparait des chaînes, assez éclairée enfin pour comprendre qu'au peuple appartient le droit de l'accusation, à Dieu seul celui de la sentence.

Enfin, pénétrant dans le palais somptueux des rois la multitude contemplait avec curiosité ces murs témoins de tant de fêtes et de royales orgies. Elle voyait avec terreur ce luxe effréné qui avait coûté au peuple tant de sueur et tant de larmes, il lui semblait même entendre le murmure de la foule joyeuse de vils courtisans bourdonnant sous ces lambris dorés et insultant par leur étalage à la misère du pauvre. Alors l'indignation s'empare de tous les cœurs, on jette les meubles par la fenêtre, on brûle le trône, et le vent disperse dans l'espace les débris de cette arche vermoulue de la vieille monarchie.

(La suite au prochain numéro)

FEUILLETON.

A LOUER PRÉSENTEMENT.

NOUVELLE DU JOUR. (SUITE.)

I.

Mme de Fontalbe s'éloigna du balcon, en prononçant quelques syllabes décousues, qui avaient l'air de signifier que ce tableau d'extérieur ne méritait pas une plus longue perte de temps, et elle continua sa toilette, au grand regret de Délie. La jeune fille aurait voulu éterniser un espionnage tout à fait dans ses attributions; et, pour obliger sa maîtresse à se replacer à son poste de la persienne, elle cassa fort adroitement deux cordons, ce qui suspendit la toilette et mena les deux femmes à la croisée, où Délie feignait de chercher un jour favorable pour réparer son adroite maladresse, en nouant les tronçons des lacets rompus.

— Il est fort désagréable, — dit Délie en travaillant à ses nœuds gordiens, — d'être privé de jour dans cette chambre, à cause des voisins.... Il est toujours là, étendu sur son banc vert, ce jeune homme!.... sans bouger.... Je crois que c'est une statue de jardin habillée en monsieur... Ah! je ne me cache pas que cela m'intrigue beaucoup, et que si j'avais les ordres de madame, je ferais un grand bruit à cette fenêtre pour secouer cette statue de dandy....

— Gardez-vous en bien, dit Clotilde, il ne faut jamais laisser croire aux voisins qu'on s'occupe d'eux, surtout lorsqu'on ne s'en occupe pas.

— Ah! moi, je m'en occupe toujours, je suis sincère, dit Délie; il me faut des voisins pour m'amuser dès que je suis habillée. C'est si divertissant de voir ce que font les autres quand on n'est pas vu! Hier, je suis venue avec peine à la campagne, parce que je craignais de n'avoir que des arbres pour voisins. Ce matin, je me trouve beaucoup plus gaie. Notre voisinage promet beaucoup. Chacun secoue l'ennui selon son état; vous, les belles dames, vous lisez des romans, et nous, nous lisons des voisins.

Mme de Fontalbe donna un sourire trop encourageant au babil de sa jolie femme de chambre, et s'assit devant son balcon, toujours padiquement voilé par la persienne. Délie déroula la belle chevelure noire de sa maîtresse, et, pendant qu'elle la coiffait avec la dextérité d'un élève de Marion ou de Rutter, elle ne perdait pas de vue les accidents du voisinage, et chaque boucle s'échappait du rouleau d'ivoire avec une phrase de procès-verbal.—Toujours dans la même position le jeune voisin.—Il regarde toujours le même arbre; on dirait qu'il compte les feuilles. Ce sera long.—A coup sûr, il ne serait pas si calme s'il savait qu'il a pour voisine la plus jolie femme.—Ah! enfin voici du nouveau.... un domestique sort.... un beau domestique avec un gilet nacarrat.... Il laisse un livre sur le guéridon du jardin.... le jeune homme prend le livre.... Décidément ce n'était pas une statue. Il ouvre ce livre et il lit.... Notre voisin doit être un homme comme il faut; je devine cela au gilet de son valet de chambre.... Madame [illegible] [illegible] Ville-d'Avray.

— Je m'aperçois que Madame est indécise sur le choix de sa robe, dit Délie avec une intention railleuse. Il est vrai que toutes ces robes sont de si bon goût.... surtout, celle-ci.... Moi, si j'avais l'honneur d'être dame, j'aimerais le blanc à la campagne.... Comme le blanc est distingué sur le fond vert des arbres!.... avec une mantille de dentelle noire et un chapeau de jardin.... Je suis bien sûre que Madame est de mon avis, si elle n'était pas indifférente aujourd'hui à toutes les choses de la toilette.

Clotilde fit un geste nonchalant, et désigna une robe blanche, en disant: La première venue, cela m'est bien égal.

Quand la toilette fut terminée, Délie croisa ses mains, comme devant une image sainte, et prit une pose d'admiration, en contemplant sa maîtresse de la tête aux pieds. Mon Dieu! fit-elle, que les hommes sont heureux d'aimer les femmes!

— Délie, pauvre Délie, dit Clotilde; vous êtes un enfant.

— Je serai ce que voudra Madame....; à présent, je crois qu'il n'y a plus d'inconvénient à lever la persienne.... Madame veut sans doute respirer l'air du matin sur le balcon....

— Délie, je descends au jardin....

— Le jeune homme est toujours à la même place.... depuis une heure,—dit Délie, en arrêtant sa main sur l'espagnolette,—il lit toujours... Ce doit être un auteur....! Oh! non, si c'était un auteur, il ne lirait pas, il écrirait.

Délie se retourna, et se trouva seule, elle entendit le bruit léger des pas et de la robe de sa maîtresse dans l'escalier: le moment était favorable; elle ouvrit la fenêtre avec un fracas de volets et de persiennes à réveiller tout le monde, et se montra sur le balcon au grand soleil, comme la plus charmante des grâces entre deux colonnes du palais de Guide, après la toilette de Vénus. (Excusez cette comparaison classique; j'écris ces lignes dans le parc de Versailles, où la mythologie, taillée en marbre et coulée en bronze, nous menace de vivre éternellement.)

Délie comptait sur ce coup de théâtre; mais son espoir fut trompé. Tout le bruit qu'elle venait de faire n'occasionna pas le moindre dérangement dans le voisinage. Le lecteur resta plongé sur son livre, et aucun gilet de domestique ne parut sur le perron.

Elle se mit alors à fredonner, avec une voix de vaudeville, l'une des plus jolies romances d'Etienne Arnault: *Ce qu'il me faut à moi*; elle arrosa deux vases de géranium sur le kiosque; elle laissa même tomber l'arrosoir sur le pavé de la route de Sèvres; elle joua avec ses mains de la persienne comme avec les touches d'un piano. Toutes ces petites ruses furent dépensées en pure perte. Le voisinage garda son indifférence et sa tranquillité.

En ce moment, un grand tumulte se fit dans Ville-d'Avray, et ses gracieuses maisons semblèrent se réveiller en sursaut sur leurs lits de fleurs; les kiosques se peuplèrent de jolies femmes; les grilles des jardins grincèrent sur leurs gonds; les petits enfants escaladèrent les arbres; les murs se garnirent de têtes curieuses, et Délie, qui assistait à ce mouvement extraordinaire, s'imagina qu'elle avait enfin trop réussi, et, rougissant de pudeur, elle allait se retirer, lorsqu'un tourbillon de chevaux, de voitures, de piqueurs, d'armes étincelantes, de casques empanachés, s'engouffra dans la route de Sèvres, en ébranlant les racines des arbres et des maisons. Le roi et la cour passaient.

Délie ne regarda ni les voitures ni les cavaliers de l'escorte; ses yeux ne se détachèrent pas de son mystérieux et irritant voisinage. Le lecteur ne quitta pas son livre; aucun gilet ne se leva sur le perron.

Après cet incident, très ordinaire d'ailleurs sur la route de Ville-d'Avray, le calme retomba sur le paysage; on n'entend plus que les aboiements lointains des chiens de la campagne, toujours furieux contre les chevaux.

L'apparition brusque du facteur arracha Délie à son balcon, et lui fournit une excuse innocente et naturelle pour descendre sur le pavé de la route, où elle espérait, avec raison, que le même motif devait amener les domestiques du voisinage, et peut-être l'immobile jeune homme qui viendrait lui-même prendre ses lettres ou ses journaux.

Le conseil était bon par ce temps d'universel abonnement qui court.

Le facteur campagnard n'a pas l'agilité fiévreuse du facteur urbain. Les Mercures villageois ont un pied vieux de leurs pieds, et ils accomplissent leurs messages avec une indolence tout excusable d'ailleurs, car ils rencontrent souvent, entre deux numéros, une colline, une montagne, une forêt, un étang. Aussi le facteur campagnard aime les haltes, les causeries, les espiègleries des servantes, les orgues de Barbarie écorchant les villages, les fenêtres qui laissent échapper des gammes de piano, les étangs où se baigne l'innocence noircie par le soleil. L'œil postal ouvert à l'hôtel métropolitain de la rue Jean-Jacques Rousseau n'est plus resouté sur le rayon de la grande banlieue. Le facteur rustique se soucie de M. Conte comme le garde-champêtre du ministre de la guerre. Cet été, j'ai vu un spectacle touchant. Un homme propriétaire rural attendait, à côté de son dieu Therme, une lettre qui renfermait sa vie. A deux kilomètres de là, le facteur campagnard, porteur de cette lettre, dormait à l'ombre d'un tremble avec un trot qui remordait ses soutiers. C'était un facteur déposé poste restante dans la case d'un bois.

Revenons à Délie, égarée dans les détours de cet épisode postal.

— Avez-vous quelque chose pour nous? dit la femme de chambre en arrêtant le facteur.... le sentier va passer, quelque chose pour Mme la comtesse de Fontalbe! Notre domestique a donné hier notre changement d'adresse, au grand bureau de Paris.

La figure du facteur s'épanouit devant cette jeune et fringante demoiselle qui avait une taille ronde, des joues vives, des yeux de velours vert et des cheveux blonds à l'anglaise.... ota son chapeau, essaya la sueur de son front et ouvrit sa boîte, en disant comme un écho:

— Mme la comtesse de Fontalbe!.... Justement, voilà un paquet de journaux à cette adresse!...

— Point de lettres? demanda Délie.

— Non, mademoiselle.

— Cherchez bien, monsieur le facteur.

— Oh! c'est tout cherché, ma belle demoiselle.

— Laissez-moi voir un peu ce que vous avez là dans cette boîte?.... J'aime à lire des noms sur des adresses. Ce sont tous nos voisins, ceux-là.... Dame! il n'y a donc que des noms comme il faut, dans les environs. On aime à être en bonne compagnie.... Vous devez avoir ici des lettres ou des journaux pour toutes les portes, n'est-ce pas?

— Oui, à peu près, mademoiselle.

— Ah! vous n'avez rien pour le No. 21.... là, vis-à-vis! Il paraît que le No. 21 n'est pas loué?

— Il est loué par un....

— Par un!

— Par un ours, mademoiselle.

— Ah! mon Dieu! que dites-vous là, monsieur le facteur!

— Et encore, je le flatte, ce monsieur, en l'appelant un ours. Il y a des ours polis au Jardin-des-Plantes.

— Est-il vieux ou jeune, cet ours? demanda Délie avec une indifférence affectée.

— C'est un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, aussi bien mis que le fils du roi; mais pour la politesse, néant.

— Et que vous a donc fait ce jeune homme, monsieur le facteur?

— Voici.... D'abord il ne reçoit ni lettres, ni journaux....; c'est ce qui m'a fait croire qu'il ne sait pas lire.... Enfin, on reçoit toujours une lettre de quelqu'un dans ce monde; cet ours du No. 21 ne reçoit rien.... Attendez, mademoiselle.... l'autre jour il y avait une erreur sur une adresse de lettre, ce qui n'est pas nouveau; ceux qui écrivent sont si étourdis! Cette adresse m'envoyait là, vis-à-vis, No. 21. Je n'écoutai que mon devoir; je sonne, on ouvre, j'entre; je vois un jeune homme étendu sur un banc, comme un paresseux de ville. J'allais lui présenter ma lettre, lorsqu'un domestique, qui est habillé d'un gilet, s'avance et me dit brusquement: ce n'est pas ici; mais, lui dis-je, il y a là votre numéro; je vous dis que monsieur ne reçoit point de lettres! me cria le gilet, en me montrant la porte; allez au No. 31.

— Il n'y a pas de No. 31.

— Allez au diable.

En ce moment, madame de Fontalbe sonna Délie, et la femme de chambre salua le facteur, ferma la porte, et courut à sa maîtresse, lui conter toute fraîche l'histoire du No. 21.

Clotilde rompit la bande de ses journaux, et parut écouter avec un air de complaisance résignée le rapport de Délie. Le rapport fini, Mme de Fontalbe prit un air sérieux, et dit: Vraiment, mademoiselle Délie, je vois que vous ne perdez pas votre temps à la campagne; mais ce genre d'occupation que vous avez choisi ne me convient pas, et peut même me compromettre. Vous êtes jeune, étourdie et sans expérience; je vous pardonne beaucoup de choses, parce que vos défauts sont ceux de votre âge, et je vous engage à être plus réservée à l'avenir.

Avec cette perception délicate qui est la vertu ou le vice des femmes de tous les rangs, Délie comprit qu'il n'y avait de sérieux que l'accent dans la remontrance de Mme de Fontalbe. Elle s'inclina fort humblement, comme si elle eût remercié sa maîtresse d'un excellent conseil, et sortit pour continuer ses observations.

Mme de Fontalbe n'était pas venue certainement à Ville-d'Avray pour nouer une intrigue plus ou moins sérieuse avec le premier voisin qui lui tomberait sous les yeux. Bien au contraire, sa résolution lui paraissait inébranlable la veille, et elle n'aurait pas commencé à l'oublier le lendemain: une simple curiosité fort naturelle, dans le désœuvrement, l'occupait depuis le matin; et bien qu'elle voulût la dissimuler, par convenance, à Délie, elle n'écoutait pas moins avec intérêt tout ce qu'on lui rapportait sur les bizarreries de son voisin mystérieux.

Quand la jeune et belle veuve eut achevé la lecture de ses journaux, de ses chroniques, de ses feuilletons; quand elle eut visité ses fleurs, ses volières, ses viviers, ses partitions et ses livres, elle se trouva face à face, avec ce formidable ennemi que le premier homme a connu dans le paradis terrestre, avant l'invention de l'amour. Vous figurez-vous Adam, isolé sous ses pommiers, avant la création d'Eve? [illegible] [illegible]

Oh! plaignez le mortel qui, seul dans son ennui, Va chercher une fleur, et la garde pour lui!

Puis elle donna involontairement une pensée à ce mystérieux jeune homme, que le hazard avait mis dans son voisinage, et qui supportait lui, avec tant de sagesse et de gravité, le poids de la retraite méditative, et le salutaire ennui de l'isolement.

Délie traversa l'allée du jardin ou rêvait Clotilde, et sans regarder sa maîtresse, elle dit:— Si madame n'a point d'ordres à donner, je vais me remettre à ma broderie....

— Oui, dit Clotilde avec un sourire et un ton doux, qui semblait vouloir corriger la sévérité de la dernière remontrance, oui, Délie, travaillez, et ne perdez plus de temps avec les voisins et les facteurs.

— Ah! dit Délie avec un soupir, j'étais née pour être grande dame, je le sens à la répugnance que j'ai pour le travail.

— Vous êtes sincère, au moins, Délie.

— Je n'ai point de mérite à l'être; madame l'aurait deviné, si je ne l'eusse pas dit.

— Et.... on n'a plus rien vu.... vis-à-vis!.... demanda Clotilde d'un ton qui ressemblait autant à une menace qu'à un encouragement à parler.

— Chez le voisin, madame!.... Oh! rien.... rien.... ou à peu près.... c'est à dire qu'en chiffonnant, là-haut, dans ma chambre tout à l'heure, j'ai vu, sans avoir l'intention de regarder, j'ai vu notre voisin déjeuner devant son guéridon.... un livre d'une main, la fourchette de l'autre.... il lit toujours.... il n'a pas donné cinq minutes à son repas....; ensuite, il s'est mis à se promener, sans quitter son livre.... j'ai pas voir enfin sa figure.... elle n'a rien d'extraordinaire.... il est pâle; il a des yeux noirs fort vifs, une moustache fine et déliée et un air de bonne maison.

— Et vous avez vu tout cela sans le vouloir! demanda Clotilde en souriant.

— Sans le vouloir, madame. On n'est pas maître de ses yeux.

— C'est bien, Délie, allez vous remettre au travail....

— Ah! j'oubliais de dire à madame est une chose que je ne voulais pas voir chez le voisin.... Le domestique du gilet est venu donner au jeune homme [illegible] un autre livre, probablement, parce que le premier avait été déjà lu, quoique fort gros. C'est ce qui me fait penser que la lecture durera jusqu'à la nuit.... Madame, je vais travailler.

— Mais, petite incorrigible, dit Clotilde avec un visage sévère, traversé d'un sourire contenu, petite étourdie, encore une fois que m'importe tout ce babil?

— Ah! c'est juste, dit Délie avec une finesse bien déguisée, j'oubliais que madame ne porte aucun intérêt à ces détails. Cela ne m'arrivera plus.

Mme de Fontalbe voulut employer la fin de cette journée aux épreuves de l'isolement absolu; elle occupa son esprit de pensées graves; elle relut dans son souvenir la triste histoire du passé, excellent remède pour se défendre contre les embûches de l'avenir.

La nuit tombée, elle se retira dans sa chambre, et congédia Délie sans échanger avec elle la moindre parole; et, comme la chaleur avait été étouffante pendant le jour, elle ouvrit sa fenêtre pour donner de l'air à son alcôve par les claire-voies de la persienne, et rafraîchir son sommeil.

Le sommeil est rebelle à qui le cherche. Mme de Fontalbe prêtait une oreille complaisante à toutes ces rumeurs vagues, qui sont les voix de la campagne dans les nuits d'été, lorsqu'un accord de piano donna ces agrestes harmonies, et acheva les éteindre toutes. Le prélude était grave, solennel, auguste, comme le chant de l'orgue dans un temple; [illegible] [illegible].

La jeune femme se leva [illegible] avec précaution sur le tapis de son alcôve, elle marcha lentement vers la fenêtre et regarda.

Les salons bas de la maison voisine, éclairés aux bougies, [illegible] leurs [illegible] [illegible] jeune homme, [illegible] [illegible]. [illegible]

La voix du [illegible] avait un charme [illegible] d'extase, [illegible] monter aux cieux [illegible] de mélodie, et [illegible] d'or, à la clarté des étoiles, dans une immense cortège de fleurs.

Après le chant de *Moïse* le piano se tut dans la maison voisine, les bougies s'éteignirent, les portes se fermèrent. Mme de Fontalbe n'entendit plus rien: elle donna un dernier coup d'œil à cette ville de jardins, éparse dans la campagne, et s'assit, la tête inclinée, en écoutant encore la voix qui ne chantait plus.

MÉRY.

(La continuer.)

COMMERCIAL.

New York Advertiser.

[illegible] avril, 2 heures P. M.

COTON.—[illegible]

[illegible]

Exportés. Depuis le [illegible] avril [illegible] les navires

Argo, pour le Havre,	486,011
Isaac Wright, pour Liverpool,	1,455
Marmion, do	2,100
Total de la semaine,	35,011
Du 1er janvier au Havre,	278,080
Total jusqu'à ce jour,	4,121,259

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire a vapeur Palmetto, Smith pr Galveston.
Navire Sabina, Ostrom, pr New York.
Erin's Queen, Campion, pr Liverpool.
Charlotte, Johnson, pr Boston.
Lydia, Soule, pr Mobile.
Barque Catherine, Butler, pr Vera Cruz.
Marcia, Howard, pr Boston.
Swan, Snell, pr Boston.
John G. Coley, Smith, pr Boston.
Sarah Bridge, Stroud, pr Boston.
Brick Long Island, Conroe, pr New York.
Adams Gray, Collins, pr la Havane.
Patrick Henry, Packard, pr New York.
Walgenn, Manuaul, pr Nassau.
Goelette Mostery, Appleby, pr Apalachicola.
Sarah Jane, Oliver, pr Matamoros.
Il Piantagenet, Carro, pr Pensacola.
American, Maloney, pr Tampico.
Ceres, Smith, pr Marblehead.
Steamer Constitution, Tyler, pr St Louis.

ARRIVÉS.

Navire a vapeur Eudora, Page, de Vera Cruz via Tampico.
Navire Eliza, Snell, de Liverpool.
Chas Carroll, Foster, de Boston.
Niagara, Russell, de New York.
Element, Blanchard, de Boston.
Asia, Widsor, de Boston.
B C Bailey, Fitz, de Vera Cruz.
Austria, McManus, de Boston.
Rajah, Jackson, de New York.
Hero, Griffith, de New York.
Espandola, Barstow, du Havre.
Macedonia, Jack, de Boston.
Geo. A. Kelly, de Baltimore.
Barque Carmen, Larrenage, de Malaga.
Alice Tarlton, Trefethen, de Philadelphie.
N D Chase, White, de Philadelphie.
Paoli, Pickett, de Vera Cruz.
Brick Industria, Maristany, de Malaga.
Charles, Stevens, d'Alvarado.
P Soule, Smith, de la Havane.
Salvadora, Evans, de la Havane.
Goelette Tom Hicks, Effrey, de Calcasieu.
Jno Bell, McLaughlin, de Brasos.
Lone Star, Minor, de Rio Grande.
Roman, Ferret, de Mobile.
Pauline, Young, d'Apalachicola.
Cabot, Search, de Brasos.

—STEAMERS.—

California, Reynolds, de Mobile.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Luna, Hart, de Bayou Sara.
Savanah, Johnson, Attakapas.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Jas L Day, Wood, de Mobile.
Natchez, Leathers, de Brunsburg.
Hecla, Scott, de Tunica.
Iroquois, Moore, de Louisville.
Sultana, Moore, de Cincinnati.
Atlantic, Broadwell, de St Louis.
Alaquipa, ———, d'Illinois.
Chalmette, Williams, de Cincinnati.
Geo Worth, Charles, de Vicksburg.
Yazoo City, Silvester, de Baton Rouge.
Charles Hammond, Jones, de Cincinnati.
Patrick Henry, Young, de Yazoo City.
Belle Créole, Scott, de Bayou Sara.
Eclipse, Dennis, de St-Louis.
St-Landry, Dugas, La Fourche.
Gen Taylor, Morehead, de Louisville.
Talleyrand, Duffield, de Louisville.
[illegible], Delahoussaye, de St Martinsville.
Viola Wilson, de Lafourche.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Concordia, Pease, de Memphis.
Amazon, Dobbins, de Louisville.
Belle-Isle, Castillo, de St Martinsville.
Gen Lafayette, Montgomery, de Louisville.

Chargement du navire Espandola, du Havre—Un assortiment de marchandises.

MEMORANDA.

Le navire Equity, parti de Mobile pour le Havre, a été rencontré le 15 du courant, par la hauteur des Tortugas.

La goelette transport des Etats-Unis Sarah, partie de ce port pour Tampico, a été rencontrée le 18 du courant, à 300 milles à l'Ouest de la Balise.

POUR LA HAVANE.—(Devant partir samedi 29 courant)—Le brick, paquebot régulier, fin marcheur et de 1re classe, SALVADORA, capt. Chevans, partira positivement le jour susdit. Pour passage seulement, s'adresser à
Ve QUADRAS & Co,
Enc. St Pierre et Chartres.
24av—6f

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
Acadia pour Boston, Samedi 8 Avril.
America — New-York, Samedi 15 Avril.
Britannia — Boston, Samedi 22 Avril.
Cambria — New-York, Samedi 29 Avril.
[illegible]

Anti Dyspeptique et tonique amer du Dr A. W. COLEMAN.
Pour la guérison des dyspepsies, nausées, maladies de foie, constipations, maux de têtes, aigreurs. Comme tonique dans plusieurs des maladies fébriles particulières à ce climat, et comme préventif du typhus et autres maladies contagieuses.
Des médecins de premier ordre l'emploient dans cette ville dans leurs ordonnances, dans toutes les maladies de grossesse, savoir nausées, hystériques, migraines, coliques, défaillances et irritations nerveuses, de préférence à toutes les préparations de Valérien.
Nul remède ne lui est comparable pour les maladies des femmes. Voyez la manière de l'employer sur les bouteilles.
Aucun n'est véritable avec le nom de l'inventeur en grandes lettres.
Prix: $1 par bouteille ou $5 pour 6 bouteilles; une remise libérale sera faite aux négociants.
A vendre chez STICKNEY & Co, 40, rue du Canal, et 24, rue des Magasins; KENNEDY, 64, rue de Chartres, au coin de la rue Royale, propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—6m V&C

Guérison garantie.
[illegible] le Dr. A. W. COLEMAN, pour les hémorrhoïdes.
Cette préparation célèbre a reçu l'approbation de connaisseurs. Cette composition est faite de végétaux. Les conditions auxquelles elle est offerte au public, est une recommandation suffisante. Elle est de garantie de tout goût désagréable, et n'incommode nullement le malade.
Dans tous les cas où la guérison ne serait pas obtenue, l'argent sera remboursé.
A vendre chez H. KENNEDY, 64, rue de Chartres, ou chez le Propriétaire, 92, rue Poydras.
22 mars—6m V&C

Remède magique de Dalley.
Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans.
13 mars—1yf

ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRÉ de HOLMES.
Remède souverain pour les rhumatismes, névralgie de la tête, crampes, maux de reins, maux de jambes, [illegible] et toutes les maladies nerveuses, maux de tête, refroidissements, congestion à la tête, affections de poitrine, [illegible] dyspepsies, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], lumbago, et douleurs d'entrailles, péricardites, [illegible] [illegible] de cœur, douleurs sponpiques, [illegible], [illegible] et toutes tumeurs [illegible] [illegible] maladies. Le remède est dès [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Les [illegible] [illegible] de l'approvisionner de ce remède. A vendre au No 132, rue Carondelet, ou la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire.
14 fev—3m

Vermifuge Canadien de J. Wilder & Co,
Dépôt chez F. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.
La [illegible] est de [illegible] pays, celui où [illegible] toutes les formes les plus variées [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] attacher [illegible] à cette cause unique, [illegible] des fièvres intermittentes [illegible] que le médecin [illegible] à rejeter... Il faut donc à tout prix en purger ces [illegible] qui ne [illegible] sans cesse dans le [illegible] et pour arriver à ce but employer le Vermifuge de Wilder. C'est le seul qui réunisse les trois points suivants: d'être anthelmintique, purgatif et tonique.
19 nov.

PENDANT mon absence de la ville, MM. ARTHUR SHIFF et ULGER LAUVE, sont mes fondés de pouvoir, [illegible] [illegible] L. Hermann, [illegible].
24av [illegible] EDWARD SHIFF.

WALL [illegible] LOANA ont transféré leur domicile au No. [illegible] Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 24av

Succession de feu François Hardel, décédé en veuve de feu François Hardel.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse St Jean Baptiste. Cour du 5me District Judiciaire.
Avis est par [illegible] à tous ceux qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Par ordre de la Cour, le 27 avril 1848.
[illegible] [illegible]
GUIL[illegible] PERRIN, Greffier.
24av

CHIEN TROUVÉ.
[illegible] environ quatre jours, qu'un chien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à l'adresse vers la halle Poydras [illegible] pourra le réclamer au No 20 de la rue [illegible], en payant les frais d'insertion et d'entretien de l'animal.
24av—1f

GUIDE DES MALADES.
TRAITÉ sur la nature et le traitement des MALADIES CHRONIQUES, ou le traitement exposé des avantages d'un Traitement végétal. Il paraît et Rapport [illegible] par le Dr. [illegible]. [illegible].
En vente chez V. HEBERT, Libraire, 148 rue de Chartres.
24av

VINS DE CHOIX.
30 barriques Beychevelle 1841.
[illegible] do Margaux 1840.
[illegible] do Léoville 1841.
12 do Léoville 1842.
[illegible] do Léoville 1841.
[illegible] do Latour 1843.
[illegible] do [illegible] 1845.
[illegible] do Madère de 1840, à vendre par
24av P. LONGIS, 116, rue Royale.

EN débarquement du George Stevens, de Marseille,
120 barriques vin rouge,
20 quarts Madère,
[illegible] do Porto,
2 pipes brandy, 1re preuve,
6 demi pipes do do.
Débarquant 10 barils do.
A vendre par P. LONGIS,
24av 116, rue Royale.

VIEUX COGNAC. Quelques barils, article supérieur de la maison Pinet, Castillon & Co.
En Douane,
10 quarts [illegible] Pinet, Castillon.
24 a P. LONGIS, 116 rue Royale.

EN débarquement de la barque Shannon, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 caisses vin rouge Léoville, de Alfred Morton,
50 do do Chât. Margaux do
50 do vin blanc Haut-Barsac do
10 demi quarts de pipes vieux cognac Hennessy et Champagne. F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

COGNAC EN DAMEJEANNES.—En magasin et à vendre de toutes qualités, garanties et d'importation directe, à vendre par F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

VIN ROUGE EN BOUTEILLES.—Le soussigné ayant fait un arrangement avec un tonnelier français compétent, sera prêt dans quelques jours à remplir tous les ordres qui lui seront donnés, soit pour la ville ou la campagne. Les vins seront délivrés aux domiciles aux prix [illegible] pour être embarqués. F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

VINS, COGNAC, FRUITS, LIQUEURS, &c.—En magasin et à vendre à bas prix pour clore des consignations, un assortiment général de brandy, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses, fruits au jus, pruneaux en grands et petits paubans, liqueurs assorties, absinthe, anisette, bouteilles vides, vinaigre, cerises et fruits à l'eau de vie.
F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

EN débarquement du navire George Stevens, venant de Marseille,
100 paniers d'huile, 24 offres, Plagnol,
50 do do en demi bouteilles,
60 caisses savon français, bleu,
40 do eau verte,
20 do thon mariné,
20 do olives farcies,
En Magasin et à Vendre:
150 barriques vin de Marseille,
100 do do St Julien Médoc,
6 pipes vin de Sicile,
100 barils imitation Madère, de Marseille,
200 caisses vin Muscat,
100 do do St Julien Médoc,
100 do do Haut Sauterne,
100 do Château Belair, à vendre par
D. LANATA,
24av 9 & 10, rue Jefferson.

EN débarquement des navires Geo. Stevens, de Marseille et Bay State, de Boston,
50 barils amandes douces sans coque,
50 caisses savon de Castille,
10 balles semence d'anis vert,
6 caisses manne en frimes belle,
15 liv. essence de rose,
1 caisse opium nouveau,
6 balles houblon frais, à vendre par
P. CUSACHS,
24av Encoignure Conde et St-Philippe.

Le soussigné devant s'absenter offre à vendre à l'amiable un magnifique piano, piccolo de Pleyel, grand format en bois de rose, qui a été fait expressément pour son usage. Cet instrument est neuf et ne laisse rien à désirer tant pour la qualité du son que pour la solidité. Les connaisseurs sont invités à l'examiner.
Aussi—Un choix de musique de flute et flute et piano, à 5 cents la franc.
J. J. JANDOT,
24av Enc. Royale et Orleans.

PHARMACIE CHABANCE,
Encoignure Royale et Hôpital.
On vient de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris. Ce cosmétique arrête la chute des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes: il tient les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
CHABANCE, pharmacien,
21 av—3m Encoignure Royale et Hopital.

J. E. LOBRE & Co,
84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti,
INVITENT respectueusement les dames à venir examiner leur grand assortiment de merceries, consistant en fil, aiguilles, galon, boutons de nacre, épingles, bobinet en fil et coton, cordonnet, baleines, rubans, franges en soie, lacets, bas d'enfants, jarretières, corsets et généralement tout ce qui concerne la mercerie, parfumerie, peignes, brosses, perles acier, gants, bretelles, soie pour broderie &c, &c.
Aussi un grand assortiment de poupées et jouets.
21 av

Laine à broderie chez J. E. Lobre & Co,
84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
[illegible]

QUINCAILLERIE.
[illegible]
14 avril [illegible] BONNABEL, Encog. Natchez et Tchoupitoulas.

La barque SHANNON venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.
Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires. G. M. LUCAS,
24avril—4f 30, Bienville.

Le paquebot NIAGARA, capitaine W. A. Russel, de New York, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, ou bien elles seront envoyées aux entrepôts à leurs frais et risques. 24avril

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15 rue de Camp, invitent leurs anciens élèves à reprendre le cours de leurs leçons, (sans paiement) à l'heure qu'ils auront de disponibles, soit qu'ils n'auraient été absents 1 mois ou 5 ans car leur règle est de faire de chacun de leurs élèves des écrivains élégants. Les élèves n'ont dans aucun cas qu'un seul cours à payer.
Mr D. sont assisté d'un excellent professeur de tenue de livres, qui s'occupera d'enseigner cette branche exclusivement. Il se chargera aussi d'ouvrir et de fermer les livres des marchands ou manufacturiers. 9avril

EN débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
25 tierçons vin blanc Haut Sauterne,
25 caisses kirsh de la Forêt Noire,
55 do absinthe Suisse,
10 9me vieux cognac fine Champagne,
20 quarts cognac J. J. Dupuy.
FERROS FRERES,
24av—6f Encoignure Royale et Du Maine.

EN débarquement du navire Shannon, venant de Bordeaux,
54 barils vin blanc, Haut Sauterne,
En Magasin
30,000 bouchons liège fins,
30,000 do pointus fins,
80,000 do ordin., en balles et en sacs de 1000,
75 paniers bouteilles vides de 22 onces,
30 do do do 24 do
Pour cuire une consignation:
6 caisses kirsh Suisse,
20 do vin de Champagne, à vendre par
24av R. CALAMON, 162, Royale.

EN déchargement de la barque Shannon, de Bordeaux,
72 quarts pipes eau de vie Ph. Godard,
40 do do Castillon,
10 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy,
10 quarts do do
26 demi pipes eau de vie J. J. et A. de Lafontaine,
30 quarts do do do
200 barriques vin St Julien,
150 do do Montferrand, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19, rue St Louis.

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne, en déchargement d'un navire du Havre, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19, rue St Louis.

AUX BRIQUETIERS.
LES soussignés recevront les propositions qu'on voudra bien leur faire pour la fourniture en ville de 600 milliers de briques. La livraison devra commencer le [illegible] juillet prochain.
EUG. ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19, rue St Louis.

GRAINES DE LIN.—300 barils graines de lin. A vendre par P. CUSACHS,
24av Enc. Conde et St-Philippe.

SAL SODA—300 [illegible] sal soda, à vendre par
P. CUSACHS,
24av Encoignure Conde et St-Philippe.

HUILE VITRIOL.—25 carboys huile vitriol, à vendre par P. CUSACHS,
24av Encoignure Conde et Philippe.

A VENDRE, en déchargement du navire Shannon, de Bordeaux.
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne,
20 Barriques vin rouge le St ordinaire
En magasin d'importation récente:
40 Demi pipe cognac 1re preuve,
20 Quarts do do do,
5 Huitièmes do do do avant droit au Drawback et acquitté.
41 Barriques vin rouge Médoc vieux,
100 Caisses cerises à l'eau de vie par
POUGET Fils,
24avril 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux:
100 Barriques vin rouge, diverses qualités,
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne,
En Magasin d'importation récente:
200 Barriques vin rouge, Bordeaux,
100 Barriques vin de Marseille,
[illegible] Caisses vin [illegible] Julien Médoc,
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
50 Caisses absinthe Suisse Couvagnol Brugnon & Co.
10 Caisses kirsh do
10 Quarts de pipe cognac, 1re preuve, Castillon,
20 Paniers [illegible] [illegible] J. Plagnol
En Entrepôt
100 Caisses vin rouge St Julien.
En déchargement du navire Geo. Stevens, venant de Marseille
50 Barriques vin rouge Bergasse,
20 paniers d'huile, J. Plagnol. G. M. LUCAS,
24avril 30 Bienville.

A LA Maison de la Douane et à vendre par D. Lanata
600 Caisses vin St Julien Médoc,
50 Barriques vin Marseille Bedfort. 24avril

REÇU par le navire St Charles, venant de New York.
500 Livraisons de glace D. LANATA,
24avril Nos 9 et 10, rue Jefferson.

LE Soussigné offre à vendre en débarquement du navire Shannon, de Bordeaux,
20 Barriques vin Rauzan,
20 do do Château Margaux.
24avril D. LANATA, rue Jefferson, Nos 9 et 10.

ON demande à louer une petite maison qui serait située dans le faubourg Treme, ou dans la Troisième Municipalité. Une maison qui aurait une grande cour aurait la préférence. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 avril

TATTOUET Frères reçoivent par les navires Rome et Glasgow, du Havre, un grand choix d'ombrelles nouvelles, bourses de soie, galons fil assortis, parfumerie en tous genres; en outre, un grand choix d'articles nouveaux qui méritent l'attention des acheteurs. No 161, rue de Chartres,
15avril encoignure Toulouse.

LE public est prévenu que M. A. QUERTIER Jr de Paris n'a aucun intérêt dans la maison Quertier & Godefroy, du Havre.
LEOPOLD JEANNET,
19 avril Agent de M. A. Quertier Jr.

Toile de qualité supérieure.
C. M. SIMPSON,
No. 28 rue de Chartres,
A deux portes de la rue de la Douane,
VIENT de recevoir un grand assortiment de toile des meilleures qualités, à l'usage des familles:
2 caisses toile à draps, grande largeur, manufacturée et blanchie expressément pour l'usage des familles.
3 caisses toile d'Irlande, à chemises, de 1re qualité
1 do do do 1re qualité, pour devant de chemises.
1 do toile d'Irlande, à bon marché.
2 do do de Hollande, 2 do par fil.
1 do do de fil et coton.
1 do coutil à raie, pour pantalon, 2 do serviettes, 1 do linge de table de toutes largeurs, 2 do mouchoirs, 5 do mouchoirs de batiste. Le tout sera vendu à bas prix et garanti. 15a

EDUCATION.
M. HARE, A. M. Dublin, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi pour la saison une maison commode à la Passe Christian.
Les Elèves qui lui seront confiés recevront une éducation solide, des soins dévoués, et auront la faculté de prendre des bains de mer.
M. Hare transférera son établissement de la rue Prytanée entre Terpsichore et Euterpe, au nouveau local ci-dessus, vers le 1er juillet.
Des informations plus étendues seront données à ceux qui feront des applications. 10avril—1an.

FARINE—456 barils 1re qualité farine de l'Ohio, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19av 31, Commune.

GRAISSE—En feuilles 1ere qualité, en barils et barillets, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
19av 31, Commune.

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons en débarquement du navire Europa, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
19 av 22, rue St-Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
19 avril 22, rue St-Louis.

TOILE A DRAP BRUNE 4/4.
[illegible] balles 4/4 toile brune "Ellerick", en débarquement du brick E. H. Chatons, de Baltimore, à vendre par McDOWELL & PECK,
14av 96, rue Gravier

CASIMIRS DE COTON ET INDIENNES DU PAYS—50 caisses indiennes de fantaisie, convenable au marché mexicain; 40 do casimir coton et cotonnade de fantaisie; 20 caisses gambroons assorties, en débarquement et à vendre par
McDOWELL & PECK,
14av 96, rue Gravier

MOUSTIQUAIRE EN COTON BLANC—6 caisses de 1/4 moustiquaires de coton, venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK,
14av 96, rue Gravier

CARREAUX à feu pour steamboats — 6500 carreaux anglais de différentes dimensions et épaisseur de 9 à 36 pouces de long et de demi à trois d'épaisseur, une partie desquels sont nivelés pour les steamboats. ALFRED KEARNY & Co,
18 avril 81, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—Actuellement en débarquement du navire Antelope, un nouvel envoi de chaussures fraîches, qui sont offertes à des termes raisonnables.
14av FROST & Co, 16, Magasins.

500 BALLES couvertures à nègres, des manufactures de Zoé Granier fils, de Montpellier.—Les soussignés, agents de M. Zoé Granier fils, ont l'honneur de prévenir MM. les Habitants et Négociants, qu'ils ont en main et en route dans ce moment, 500 balles couvertures à points.
A vendre au No 81, rue des Magasins.
H. DE GOER & RIFFLARD.
P. S. Nous avons aussi en magasin tous les articles en fil d'épreuve de toute qualité, planters linen de toute largeur, arrabias, listados, bon tainé, hasey, kersey et tous les articles convenables pour Habitants.
6av H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES à l'entrepôt, convenables pour le marché mexicain:
12 caisses spuol coton par 300 yards,
10 balles impérial,
4 caisses agrafes assorties,
10 caisses parapluies de 30 @ 36 pouces.
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
6av 81 Magasins.

DRAPS et casimir ayant droit de drawback, convenables pour le Mexique—[illegible] balles draps et casimir assortis, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
8av 81 rue des Magasins.

CHANGE sur la Havane.—[illegible] [illegible] [illegible] jours de vue, de la [illegible] [illegible], à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6avril 31, rue Gravier.

SUCRE de la Havane [illegible] caisses sucre blanc [illegible] à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
[illegible] 31, rue Gravier.

[illegible]
Wm. H. SIMMONS,
6avril 31, rue Gravier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle Orléans, 17 avril 1848.
UNE assemblée des Actionnaires de la Compagnie de Navigation sera tenue au bureau de la Compagnie, à l'encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Toulouse, le samedi 6 du mois de mai prochain 1848, à 5 heures de l'après midi.
Les Actionnaires ayant à délibérer sur des affaires de grande importance, concernant leurs intérêts, sont priés d'être ponctuels.
Vor. BURTHE, Président
17 avril—3 Geo. LEGENDRE, Secrétaire.

WESTERN MARINE & FIRE INSURANCE COMPANY.
A DATER d'aujourd'hui, il sera payé sur demande aux actionnaires de cette compagnie, cinq piastres par action du capital, au bureau rue Commune, ce paiement étant le dividende.
Nouvelle Orléans, 17 avril 1848.
P. N. WOOD,
18av—6f Président.

COMPAGNIE INDÉPENDANTE DE REMORQUEURS.
LES personnes suivantes ont été nommées directeurs de la Compagnie Indépendante des Remorqueurs:
Robert McDowell, John O. Woodruff,
John Geddes, Robert Murphy,
John Hughes.
Nouvelle Orléans, 18 avril 1848.
19 av ROBERT MURPHY, directeur.

Mairie de la Nouvelle-Orleans.
CONSEIL GENERAL.
Séance de mercredi 5 avril 1848.
RESOLU que le Maire sera publier pendant six mois, dans la gazette officielle de ce Conseil, la 2de section de l'acte intitulé "Acte pour autoriser le Maire, les Aldermen et les habitants de la Nouvelle-Orléans à établir une poudrière," approuvé le 20 mars 1848, et que le Maire veillera à l'exécution de la dite loi.
(Signé) GEORGE ALLAN, Président.

ACTE pour autoriser les Maire, Aldermen et habitans de la Nouvelle Orleans à établir une poudrière pour l'usage des particuliers, approuvé le 20 mars 1848.
Section 2. Aussitôt qu'une quantité de poudre à tirer, au dessus de cent livres, sera importée dans cet Etat, il sera du devoir du propriétaire ou consignataire du bâtiment à bord duquel la dite poudre sera importée, de la faire de suite transporter dans ledit magasin à poudre, conformément aux règlemens que la corporation susdite pourra faire à cet égard, et ce, dans le délai de trois jours de son arrivée dans le port, sous peine d'une amende de vingt piastres par chaque cent livres de poudre qui seront importées de la manière susdite, recouvrable devant toute Cour compétente, au nom et au profit de ladite corporation et moitié au profit du dénonciateur.
17 avril

Bureau de l'Arpenteur Général.
27, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis,
DE LA BRETONNE, Député Arpenteur Général, Architecte, Topographe et Ingénieur Civil. 31 m

Aux Habitans sucriers.
EQUIPAGES—FONTAINES A VAPEUR.
LE vin de cannes, préalablement clarifié, entre dans l'équipage par un seul robinet régulateur, s'y répand en nappe, circule et constante, et sort à l'autre extrémité en forme de fontaine par pétuelle de sucre liquide.
C'est en évitant ainsi le prolongement du calorique, cause la plus pernicieuse de l'altération des sirops, que l'on peut obtenir, du premier jet, sans le secours du noir animal, des sucres blancs naturels, d'un arôme et d'un goût supérieurs, d'une grande siccité, pouvant supporter un long transport.
Cet équipage est si simple qu'il n'exige que deux à trois nègres au lieu de six employés ordinairement pour faire douze boucauds en 24 heures.
Le combustible est réduit de moitié, et l'on peut employer avec avantage le charbon de quantité inférieure.
Messieurs les Habitans qui veulent faire des installations réellement profitables, susceptibles de donner en tout temps une bonne valeur à leur sucre, sont invités à prendre connaissance du plan de sucrerie adapté à ce nouveau genre de travail.
Le soussigné se chargera d'en diriger l'exécution et fera aussi toutes autres installations partielles que l'on pourra désirer: clarificateurs, évaporateurs, monte-jus, alambics, manomètres pour régler la vapeur et prévenir les accidents.
J. RIPOLL,
7 avril—3m V&C rue des Remparts, 192.

COLLEGE St-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.
CE Collège, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississippi; il est situé à quelques milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. L'étendue de ses avantages appartenant au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.
Les différentes branches d'enseignement se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne, et sphérique, de la levée des plans, de l'astronomie, de l'optique et de la chimie, de l'éducation, [illegible], espagnole, allemande, des langues grecque et latine, de la philosophie morale et naturelle, de la musique et de la chimie, de la musique et du dessin.
Le collège St Vincent possède un [illegible] de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.
L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet; c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, ainsi que les prix distribués et les degrés conférés.
Les prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnoles, allemande ou italienne; et autant pour l'étude de la physique et de la chimie. $10 de la musique et des instruments. [illegible] somme de [illegible] pour fourniture de lit et de matelas. La musique ou le dessin coûteront $25 par an.
Les parens qui désireront que le collège fournisse des vêtemens à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier. Les livres classiques, le papier, l'encre et les plumes sont fournis au prix coûtant.
Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans [illegible] de leurs pupilles.
Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle Orléans ou à St. Louis.
Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER,
Avocat, Agent du Collège, rue St.-Charles, No 13
Ou au Révérend P. CHANDY, Trésorier du Collège, à l'Evêché. 9 mars—1y

Le Rev. P. CHANDY, trésorier du College St-VINCENT, partira de la ville le 2 du mois de mai prochain, et se chargera des enfans que les parens voudraient y envoyer. 15 a

Biens fonds améliorés à vendre.
LE soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les propriétés améliorées suivantes:
1o. UN LOT DE TERRE à l'encoignure des rues Gravier et Baronne, occupée par une grocerie, située dans l'îlet borné par les rues Gravier, Baronne, Carondelet et Union, mesurant 49 pieds face à la rue Gravier, sur une profondeur de 101 pieds, et face à la rue Baronne.
2o. LA MAISON à trois étages en briques, formant l'encoignure des rues Natchez et Magasins, mesurant 25 pieds face à la rue des Magasins, sur 60 pieds de profondeur jusqu'à une allée ou passage sur le derrière.
3o. CINQ MAISONS en briques, à deux étages et lots, rue Girod, entre Tchoupitoulas et Commerce, sous les Nos. 21, 23, 25, 27 et 29, chaque lot mesurant 24 pieds face à la rue Girod, sur 98 pieds de profondeur. Louées comme magasin et logemens.
4o. DEUX MAGASINS en briques à deux étages, Nos. 54 et 56, rue du Commerce, entre les rues Girod et Lafayette, mesurant chacun 30 pieds face à la rue du Commerce, sur 92 pieds de profondeur.
5o. TROIS LOTS DE TERRE, avec bâtisses neuves, situées dans la ville de Lafayette, côté Nord de la rue Troisième, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces face à la rue Troisième, sur 101 pieds de profondeur. Toutes ces propriétés sont louées à de bons locataires. S'adresser à H. St-JOHN,
18 avril—1m No 9, rue Lafayette

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA société existant sous la raison J. DUCOURNAU & Co, est dissoute d'un commun accord.
La liquidation sera faite par les[illegible] conjointement.
(Signé) J. DUCOURNAU,
L. DUCOURNAU.
Nota—J. DUCOURNAU continue en son nom et pour son compte particulier le même genre d'affaires que par le passé.
Nlle Orléans, le 8 avril 1848. 14av—30f.

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Maringouin, dans la paroisse d'Iberville, en cet Etat, désignée sous les sections Nos 36, 37, 38, 39 et 40 dans le Township No. 8, range No. 9, Est, contenant en tout 849 11/100 acres. Pour plus amples informations, s'adresser à A. MILTENBERGER,
14avril—1m 15 rue Royale

DRAYS, CHARRETTES.
25 Drays axes de bois et de fer 3 X 1 3 1/2 2X 4 X 1 1/4 pouces,
24 brouettes, 15 brouettes à terre,
2 wagons à bœuf, 10 paires de charrettes à bœuf et à chevaux, des manufactures de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
26av 158, Tchoupitoulas.

ECHARPES CRÊPE DE CHINE—Quelques caisses écharpes crêpe de Canton, écarlate.—Aussi—Quelques caisses assorties en couleurs, ayant droit au draw back, convenables pour les marchés du Mexique, à vendre à bas prix, par
DUFOUR, DURAND & Co,
9av 25, Chartres.

COTONS ECRUS—30 balles cotons écrus des marques Lawrence, Globe et Vernon, en débarquement du navire Bay State, de Boston, et à vendre par DUFOUR, DURAND & Co,
29av 25, Chartres.

PIMENTO—100 sacs piment, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30mars 68 Magasins.

SUCRE RAFFINÉ—350 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins.

MESS PORC—100 barils à l'inspection de Holmes et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins.

SALERATUS—100 barriques saleratus, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 mars 68, Magasins.

RIZ—100 barriques en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

THÉ—150 demi boites, impérial, poudre à canon et pouchong, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68 rue des Magasins.

THÉ—300 boites impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

CAFÉ JAVA—100 sacs en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

CLOUX—1000 barils clous grandeurs assorties en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

EPICES—[illegible] de poivre de Sumatra. [illegible] de la Jamaïque. 1,200 [illegible] de cassia, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 m 68, Magasins.

SUCRE de la Havane—75 caisses sucre jaune, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
30 mars 68 Magasins.

CIGARETTES — 5 caisses, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS
Mardi, 25 avril 1848.
La dernière représentation de
LA SIRENE,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
La seconde représentation de
L'Article 213,
Vaudeville en un acte
On commencera à 7 heures

LANGUES MODERNES.
MÉTHODE DE [illegible] VOIX
J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANÇAIS et ESPAGNOL, au Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler couramment. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 3av—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Le 10 avril 1848.
AVIS est donné aux actionnaires de cette compagnie que l'élection de neuf Directeurs qui devront servir pendant l'année courante aura lieu à ce bureau, le lundi 24 de ce mois, de 10 heures A. M. à 2 P. M. J. TUYES,
10 avril—1t Secrétaire.

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONTCHARTRAIN.
Nouvelle Orleans, 7 avril 1848.
LE public est prévenu, que conformément à la 4me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. B. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 18 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs, de 10 heures à midi, sous la surveillance de MM. C. C. Porter et John Hampson, commissaires dûment nommés.
Le premier versement de cinquante piastres par action sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires.
7av CHARLES BAQUIE, secrétaire.

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE,
De Washington à la Nouvelle Orleans.
Nlle Orléans, 3 avril 1848.
LES Actionnaires de la Nouvelle Orleans, de cette Compagnie, sont, par le présent, notifiés que le dernier versement de dix pour cent, ou de cinq piastres par action, est actuellement dû et payable à H. H. Wilkinson, trésorier, à la Banque du Canal.
D'après les termes de la souscription toutes les actions dont les paiements n'auront pas été effectués dans les quinze jours, sont sujettes à être confisquées; toutefois cette règle ne sera pas suivie dans tous les cas où les paiements s'effectueront dans dix jours de cette date.
H. E. W. HILL.
4avril H. N. WILKINSON

SALON
DE CRÊME A LA GLACE
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CRÊME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crêmes, suivant la saison, ainsi que des sorbets et des limonades glacées.
Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.
Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.
Dans le magasin, au dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.
Le salon de crême sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m.

N. CONOM, prévient ses nombreux amis et le public en général, que dimanche 2 avril, il fera l'ouverture de son établissement de CRÊME A LA GLACE, situé à côté du marché à la viande, levée Moreau, palais. Les vrais amateurs de sorbets et crêmes à la glace, pourront venir avec confiance, ils y trouveront les meilleurs rafraîchissemens de la ville.
1er avril—1m

Jardin et Hotel Carrollton.
Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture de ce délicieux établissement. Dans les jardins spacieux, des boutiques de tout genre seront fournis par le jardinier, ainsi que des glaces, limonades, sorbets, soda et confiserie, le tout servi dans le salon du jardin.
On fait dans ce moment ci des changements à l'hôtel, et de grandes améliorations y seront apportées. Entre temps des dispositions sont prises pour recevoir convenablement les personnes qui viendraient y faire des parties de plaisir, excellents vins et liqueurs.
Des bar-keepers polis et attentifs seront toujours à leur poste, pour servir ses amis et le public en général, dont il sollicite le patronage.
5avril—3m JAMES DURNO.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.
CONFORMEMENT à l'acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 3 mai 1847, je, soussigné, collecteur de taxes d'Etat du 5me District, préviens tous, donne par le présent, avis aux habitants et résidants dudit District (compris entre les rues St Louis et St Philippe), pourvus [illegible] exerçant une profession ou métier quelconque, que mon bureau, situé rue St Anne, No 28, est ouvert tous les jours (les dimanches exceptés), de 8 heures A. M. à 3 heures P. M., et du soir par le présent [illegible] d'avoir à venir à mon susdit bureau et à régler le montant de leur taxe ou licence dans les 20 jours qui suivront la présente publication, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi susdite.
Section 4me.—Il est décrété, &c., qu'à dater du premier jour de janvier, tout corps quelconque, toute personne ou corporation ne pourra continuer, poursuivre, pratiquer ou suivre les métiers, professions ou occupations énumérées dans la précédente section du présent article, avant d'avoir payé la taxe qui y est affectée et obtenu une permission en conséquence, du percepteur des taxes d'Etat, et que toute personne ou corporation qui refusera ou négligera de payer la taxe sur le métier, la profession ou l'occupation que ladite personne ou corporation continue, poursuit, pratique ou suit, ou négligera de payer ladite taxe dans les trente jours à dater du 1er jour de mars 1848, ou de l'époque à laquelle ladite personne ou corporation commencera à poursuivre, suivre ou pratiquer dans l'Etat, l'un des métiers, professions et occupations ci-dessus mentionnés, après le premier jour de mars 1848 payera à l'Etat une amende de deux cent cinquante piastres au moins, à mille piastres au plus, recouvrable par-devant toute cour de juridiction compétente, indépendamment de la taxe que ladite personne ou corporation est obligée de payer.
Nlle Orléans, le 7 avril 1848.
J. B. DIONIS,
Collecteur des taxes d'Etat pour le 5e District.
7av—1m

PAVILLON ST-ANTOINE.
COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche 23 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.
Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, par cette annonce comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et fiers. 25av

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR M. ET Mme DE BRUETS.
Encoignure des rues Remparts et Conti, No 193.
L'enseignement comprend,
LA Lecture, l'Ecriture, l'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, &c.
Prix par mois $4, 5, 6, 7 et 8,
Selon l'âge et l'avancement de l'élève.
Piano, par mois $10
Harpe, do 10
Les autres talents d'agrément se paient à part.
N. B. MM. F. & H. de Bruets donneront à la ville des leçons de harpe et de piano. 10avril—1m

G. W. DUNHAM,
Manufacturier de
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, manufacturées pour le marché de la Nouvelle Orléans.—Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle Orléans.
[illegible]nov

M. WILLIAM HARTKOPF, 172, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle Orléans.
Pour la 2de Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 30, rue du Camp, au magasin de musique.
Je certifie que M. W. Hartkopf a travaillé dans ma maison, à Paris, pendant plusieurs années, qu'il m'a accompagné dans mes voyages aux Etats-Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a rempli sa tâche avec talent et soin, et j'ai du plaisir à le recommander à toutes les personnes qui désirent faire réparer ou accorder leurs pianos, car elles auront lieu d'être satisfaites de son travail.
En foi de quoi je signe le présent certificat.
HENRI HERZ.
Havane, 2 février 1848. 3avril—1m

300 caisses vin Château Margaux 100 barriques vin St-Julien et [illegible], 18 caisses vin blanc vieux Sauterne et [illegible], abricots, prunes, cerises à l'eau de vie, absinthe, kirsh, eau de vie d'orange, [illegible] et autres articles d'importation récente, à vendre par [illegible] F.
22 m 77, St-Louis, entre [illegible] Bourbon.

FAYENCE.—Les soussignés préviennent en consignation une facture de fayence dont l'assortiment est très convenable pour la campagne. Ces marchandises sont [illegible] [illegible] et à bas prix pour [illegible].
15 avril [illegible] Frères, No 101, [illegible] Toulouse.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 cigares de qualité supérieure, en déchargement du Millaudon, de la Havane, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
17 avril 38, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] boîtes jaune et brun, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
[illegible] 38, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, [illegible], et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 avril 38, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPE — Quelques superieure, marque du [illegible], en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
17 avril 38, Vieille-Levée.

CAFÉ DE RIO—[illegible] sacs prime et [illegible] [illegible], à vendre par J. W. STANTON & Co,
15 a Encoignure Magasins et Lafayette.

HUILE DE BALEINE—3,000 gallons huile de baleine, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
15a Encoignure Magasins et Lafayette.

BOUGIES DE BALEINE—300 caisses [illegible] grandeur assortie, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
15a Encoignure Magasins et Lafayette.

VIN SEC—40 huitièmes de vin [illegible], à l'entrepôt de la douane, [illegible].
J. F. [illegible]
22 m [illegible] Levée

VIN EN CAISSES—200 caisses vin St. Julien et St-Estèphe, du [illegible], à vendre par [illegible] & Co,
22 av Vieille-Levée